

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-481

présenté par

Mme Rabault, Mme Untermaier, M. Juanico, M. Pueyo, M. Garot, Mme Bareigts, Mme Pires
Beaune, M. Saulignac et M. Alain David

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	0
Gendarmerie nationale	10 000 000	0
Sécurité et éducation routières	0	10 000 000
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'augmenter de 10 millions d'euros les crédits alloués à la Gendarmerie nationale pour le renouvellement de son parc automobile.

Cet amendement :

- flèche 10 millions d'euros de crédits de paiement supplémentaires vers l'action « Commandement, ressources humaines et logistique » (au sein du programme « Gendarmerie nationale »);
- et réduit de 10 millions d'euros les crédits de paiement de l'action « démarches interministérielles et communication » (au sein du programme « sécurité et éducation routières »).